Chaque skieur mérite un entraîneur rémunéré!

PASSION. COMMUNITY. EXCELLENCE

Les avantages d’un entraîneur rémunéré

- **Aide à recruter des entraîneurs, en particulier de jeunes entraîneurs (souvent d'anciens athlètes) pour lesquels le revenu à temps partiel n'est pas négligeable**
- **Améliore la rétention des entraîneurs, ce qui améliore l'expérience moyenne et le niveau de compétence des entraîneurs avec le temps**
- **Les entraîneurs qui reviennent apprennent également à mieux travailler ensemble et à mettre en commun les pratiques exemplaires pour optimiser la programmation**
- **Contribue à une responsabilisation accrue des entraîneurs et aide à créer une culture de professionnalisme, de respect et d'engagement au sein du club**
- **Incite au perfectionnement professionnel continu, en particulier si la rémunération est adaptée au statut du PNCE et à l’expérience de l’entraîneur**

Les avantages d’un entraîneur rémunéré (suite)

- **La qualité des programmes offerts augmente en raison de la compétence accrue des entraîneurs rémunérés, augmentant ainsi la valeur de l'inscription au programme**
- **Une meilleure rétention et stabilité des entraîneurs aide les entraîneurs à mieux connaître les athlètes et à développer une relation de confiance**
- **Des programmes de meilleure qualité conduisent à des participants plus compétents et plus performants**
- **Des participants plus compétents et plus performants contribuent à améliorer la rétention des participants**
- **Des athlètes plus performants entraînent une augmentation des commandites et du financement, des sommes que le club peut réinvestir dans le développement des entraîneurs et des athlètes!**

CROSS COUNTRY SKI DE FOND

PASSION. COMMUNITY. EXCELLENCE

Budget de rémunération des entraîneurs des programmes d'apprentissage technique

- **Scénario avec 1 entraîneur pour 8 jackrabbits x 10 semaines x 2 séances par semaine (pour les 6-7 ans):**

DÉPENSES	MONTANT
*Rémunération de l'entraîneur: 40$ x 20 séances	800$
Inscription à la division (comprend les trousses du PAT): 30$ x 8 participants	240$
Matériel et fournitures du PAT : 5$ x 8 participants	40$
Contribution au fonds d'équipement du club (accessoires, etc): 5$ x 8 participants	40$
Contribution au fonds de développement des entraîneurs du club : 5$ x 8 participants	40$
TOTAL	**1160$**
REVENUS	
Frais d'inscription: 8 participants x 145$ (= 7,25$ par séance)	**1160$**

La rémunération de l'entraîneur de 40$ par séance comprend 1h20 d'encadrement + 20min de préparation du site et démontage après + 20min de planification = 20$ de l'heure

Potentiel de rémunération des entraîneurs du PAT

- **Ajuster le budget en fonction du nombre de participants, séances et autres frais associés à votre club**

- **2 séances par semaine signifie normalement une séance en milieu de semaine et une durant la fin de semaine**

- **Les entraîneurs intéressés et disponibles pourraient facilement doubler leur engagement et encadrer deux séances en milieu de semaine (après l'école) et deux séances la fin de semaine**

- **4 séances x 10 semaines = revenu total de 1600$! Pas trop mal pour un entraîneur étudiant en 10 semaines!**

Nombre recommandé de séances du PAT pour les clubs

Bien que d'être exposé à une variété de sports et d'activités soit une condition importante du développement physique d'un enfant, les clubs et les entraîneurs doivent garder à l'esprit que dans un contexte d'activité annuelle, la saison enneigée est courte. Par conséquent, si les enfants veulent développer des compétences en ski de fond, ils devront le faire sur une période de 10 à 12 semaines par année. Cela signifie que lorsqu'il y a de la neige, la participation au ski de fond peut aller jusqu'à quatre ou cinq fois par semaine, selon l'âge du skieur. De manière générale, les enfants doivent skier plus d'une fois par semaine pour conserver de nouvelles compétences et quatre à cinq fois par semaine s'ils souhaitent améliorer leur niveau de compétence de manière considérable.

Âge	**Nombre minimum de séances pour les clubs**	**Nombre minimum de temps de jeu sur les skis en plus des séances**
4-5 ans	8 sur la neige; 1 par semaine	1 fois par semaine pendant 3 mois = 10
6-7 ans	16 sur la neige; 2 par semaine	2 fois par semaine pendant 3 mois = 20
8-9 ans	30 sur la neige; 2 par semaine	3 fois par semaine pendant 3 mois = 30